



Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST



EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 11 Juin 2020
Convocation du : 5 Juin 2020

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 27
- Présents : 24
- Votants : 25

L'an deux mil vingt, le onze juin à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de BEYNOST, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

OBJET : Administration Générale : Désignation des délégués ou représentants de la Commune aux différents organismes extérieurs

Présents : Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Véronique Cortinovic, Philippe Maillez, Laetitia Protière, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Annick Pantel, Didier Girodet, Sylvie Caillet, Jean-Marc Curtet, Bertrand Vermorel, Laurence Rouquette, Elodie BreLOT, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Lionel Chevrolat, Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Anne Le Guyader, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz

Excusés ayant donné pouvoir :

Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon

Absents : Cyril Langelot, Sophie Gaguin

Secrétaire de Séance : Joël Aubernon

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2121-33, L2122-25 et L5211-7.

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du conseil municipal en date du 23 mai 2020 constatant l'élection du maire et de 8 adjoints.

Considérant qu'en raison du renouvellement des conseillers municipaux, il y a lieu d'élire les délégués pour siéger dans les différents organismes extérieurs.

Considérant que les délégués sont élus par les conseillers municipaux, au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le Conseil Municipal est amené à élire les délégués pour siéger dans les organismes suivants :

a) Les Syndicats :

- Le Syndicat Mixte BUCOPA

* 1 titulaire

* 1 suppléant

- Syndicat Intercommunal d'Electricité de l'Ain (S.I.E.A) :

* 2 titulaires

* 1 suppléant

- Syndicat du Marais des Echets :

* 2 titulaires

* 2 suppléants

b) Les organismes extérieurs :

- SYMALIM

* 1 titulaire

* 1 suppléant

- SEGAPAL

* 1 titulaire

* 1 suppléant

- Prévention Routière :

* 1 titulaire

* 1 suppléant

- Comité de Jumelage :

* 1 titulaire

* 1 suppléant

- Comité des transports :

* 1 titulaire

* 1 suppléant

- Comité Consultatif Communal au CPI :

* 3 titulaires

* 3 suppléants

- Conseil d'Administration du Collège de Beynost :
 - * 1 titulaire
 - * 1 suppléant
- Anneau bleu :
 - * 1 titulaire
 - * 1 suppléant
- Commission locale d'évaluation des charges :
 - * 2 représentants de la commune

Le Conseil Municipal,
 Oûi les explications de Madame le Maire.

A L'UNANIMITE,

SYNDICATS

<u>INTITULES</u>	<u>DELEGUES TITULAIRES</u>	<u>DELEGUES SUPPLEANTS</u>
Syndicat mixte du SCOT BUCOPA	AUBERNON Joël	TERRIER Caroline
Syndicat Intercommunal d'ELECTRICITE de l'AIN (S.I.E.A)	TERRIER Caroline DEBARD Gilbert	LONGIN Franck
Syndicat du Marais des Echets	THOLON Patrick BRELOT Elodie	CURTET Jean-Marc AUBERNON Joël
SYMALIM	MANCINI Sergio	TERRIER Caroline
SEGAPAL	MANCINI Sergio	TERRIER Caroline

**AUTRES ORGANISMES
EXTERIEURS**

Prévention ROUTIERE	MANCINI Sergio	VERMOREL Bertrand
Comité de JUMELAGE	AUBERNON Joël	CAILLET Sylvie
Comité des TRANSPORTS	GIRODET Didier	BRELOT Elodie
Comité Consultatif du CPI	TERRIER Caroline MANCINI Sergio PEREZ Christine	CORTINOVIS Véronique MACIOCIA Annie CURTET Jean-Marc
Conseil d'Administration du Collège	PROTIERE Laetitia	LONGIN Franck

ANNEAU BLEU	BRELOT Elodie	TERRIER Caroline
Commission Locale d'Evaluation des Charges	<u>2 Représentants de la Commune</u> MAILLEZ Philippe PEREZ Christine	

Pour extrait certifié conforme les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Caroline TERRIER

